



Contrat de carte à points Amap Pain Bio Fabiopain



CERNAY

Dans le cadre des activités de l'association ThurAmap, le présent **contrat d'engagement** est signé entre :

Le producteur	Le consomm'acteur
Boulangerie Artisanale FABIOPAIN	NOM, prénom
16, Rue de la Fabrique	Adresse.....
68530 BUHL	Code postal, commune
Courriel : contact@fabiopain.fr Tel : 03.89.76.96.66 www.fabiopain.fr	Mail
	Tél

N° d'adhérent :

Membre de l'amaP Pain Bio : oui – non

Valeur du point : 1.00 €

Pour l'amaP Pain Bio, vous pouvez acquérir une carte à points **d'une valeur mini de 20 points (soit 20€) et d'une valeur maxi de 40 points (soit 40€)** sans date limite d'utilisation, et renouvelable sous conditions.

Attention! : S'il suffit d'être adhérent à ThurAmap pour prendre une carte à points, seules les personnes ayant souscrit un contrat auprès de l'amaP Pain Bio, pourront renouveler leur carte à points en cours de saison.

Règlement en espèces, carte bancaire ou par chèque à l'ordre de FABIOPAIN.

PAIN		PAIN	
Pain complet moulé	850 g	Miche de campagne aux grains de chia	400 g
Pain complet miche	850 g	Pain aux 5 céréales	650 g
Pain complet au tournesol	650 g	Pain au seigle	650 g
Pain complet au lin	650 g	Pain à l'épeautre	650 g
Pain de campagne	850 g	Pain au kamut	500 g
Pain de campagne moulé	850 g	Pain au petit épeautre	500 g
Miche de campagne	850 g	Pain Alsacien	600 gr
Miche de campagne aux graines	500 g		

Etabli en 1 exemplaire à, le et signé par les parties :

Le producteur	Le consomm'acteur
(signature).....	(signature).....



**Contrat de carte à points
Amap Pain Bio Fabiopain**

CERNAY



Rappel : valeur du point = 1.00 €

Dates (souscription, renouvellement ou utilisation)	Approvisionnement de la carte (ou report solde carte de la saison précédente)	Débit (en points)	Crédit (en points)

Mise à jour le 06/03/2025